

Christian Guillerm
Pour le Snec-CFTC de Bretagne.

Le 1^{er} mai 2020.

Bonjour Madame Hélary,

En tant qu'élu CCMA représentants des maîtres de l'enseignement privé, je demande à ce que les membres de la CCMA comme de la CCMI soient associés à la préparation de cette reprise des cours en présentiel ainsi qu'à recevoir les informations communiquées à nos chefs d'établissement.

Nous souhaitons également être tenus régulièrement au courant de l'évolution de la situation sanitaire dans nos établissements (cas Covid-19 recensés) à partir de la reprise, voire en remontant à l'accueil des enfants de soignants, accueil sur lequel nous n'avons quasiment aucune information.

Beaucoup de nos établissements, notamment en premier degré et en collège sont des petites structures dépourvues de CSE donc de CHSCT. Dans ce contexte très particulier, il serait nécessaire qu'à titre exceptionnel nous soyons associés au CHSCT académique.

Que fera le rectorat si les avis des DDEC ou des maires divergent des consignes du rectorat ?

Pouvez-vous nous indiquer quelle est la procédure à suivre pour les enseignants à risque ou dont les proches sont à risque qui souhaitent ne pas être face aux élèves et continuer l'enseignement à distance ? Faudra-t-il un arrêt maladie ou un certificat médical ?

Enfin, il nous semble impossible de demander aux enseignants qui seraient en présentiel d'assurer également l'enseignement à distance pour les élèves qui resteraient chez eux.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre nos demandes à Monsieur le Recteur.

Cordialement.

M. Christian Guillerm

southy.